

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par le fonds d'investissement « Columbus 1 SA », géré par la société « Red Med Private Equity SA », de la société « Granal SARL » aux côtés des associés historiques la société « Africorp Consortium SA » et M. Omar Lahlou

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « Columbus 1 SA » ;
- **Les associés historiques :** « Africorp Consortium SA » et M. Omar Lahlou ;
- **La cible:** «Granal SARL».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés :

- L'exploitation de carrières de granulats et de sable lavé ;
- La fourniture de services de concassage pour le compte d'opérateurs miniers et de constructeurs d'ouvrages d'art au Maroc.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 28 avril 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique consistant en la prise du contrôle conjoint par le fonds d'investissement «Colombus 1 SA », géré par la société « Red Med Private Equity SA », de la société «Granal SARL » aux côtés des associés historiques la société « Africorp Consortium SA» et M. Omar Lahlou.

« Colombus 1 SA » est une société anonyme de droit marocain dont le siège social est sis à 23, rue Ibnou Hilal, Quartier Racine à Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 544769. Elle est active dans l'investissement dans des PME marocaines et panafricaines à fort potentiel de développement. Le fonds est géré par la société « Red Med Private Equity SA ».

« Granal SARL » est une société à responsabilité limitée dont le siège social est sis à 277-279, boulevard Zerktouni à Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 153193. Elle est active dans la production et la commercialisation de matériaux de construction à travers l'exploitation de carrières de granulats et de sable lavé ainsi que la prestation de services de concassage pour le compte d'opérateurs miniers et de constructeurs d'ouvrages d'art.

Fait à Rabat, le 17 avril 2025